

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

Un cinéma au menu du Chênet

La présentation du projet lors du conseil communautaire du mardi 26 février a animé les débats.

Après le centre aquatique des Deux Vallées Alain Bernard en 2017, un autre projet majeur pourrait voir le jour : un cinéma. Avec cinq salles, dont la plus grande pourrait accueillir 300 personnes, et une capacité totale de 650 places, ce « mixte ciné-spectacle » serait doté d'un bistrot sur la ZAC du Chênet à Milly-la-Forêt. Un projet élaboré avec Etoiles Cinema, responsable de six structures en région parisienne. Philippe Berthon, vice-président au développement économique, en a assuré la promotion lors du dernier conseil communautaire.

Des élus réticents

« Nous nous sommes engagés à ne pas déployer de commerces sur une partie du Chênet, ce fonds est réservé aux services, commence-t-il. Le cinéma proposerait des grands films, des films d'art et d'essai, des rendez-vous



Certains élus communautaires se sont échappés sur le sujet.

thématiques, des soirées-spectacles, des avant-premières. Ce sera un endroit pour créer. » La première étude de marché table sur deux zones de chalandise, dont la seconde s'étalerait jusqu'aux limites de Mennecey, Fontainebleau et Etampes, des villes qui possèdent un cinéma. Ce qui fait réagir Matthieu Delcambre (Boutigny-sur-Essonne). Il estime que « les habitants de ces communes iront naturellement vers leur cinéma plutôt qu'à Milly-la-Forêt » et pointe un problème d'accessibilité à ce futur complexe. Les premières discussions ta-

blaient sur trois salles, ce sera finalement cinq. « Avec trois salles, nous pourrions capter 67000 personnes, contre 100000 avec cinq salles, en passant de trois millions d'euros d'investissements à 3,450 millions, précise-t-il. Mais c'est un projet, ce n'est pas signé. » Le coût ? 1,7 million d'euros pour la CC2V, qui mise sur des subventions de la Région (510000 €) et de l'Etat (350000 €), pour 840000 € d'autofinancement. Etoiles Cinema supporterait le reste à charge, gérant des lieux via un bail emphytéotique de 20 ans. « Cela fait un an qu'on

en parle », assure Pascal Simonnot, président de la CC2V. Les voix se sont pourtant élevées suite à cette présentation. Patricia Bergdolt, maire de Boutigny-sur-Essonne, a pointé un manque de vision et une difficulté à « se positionner sur un débat d'orientation budgétaire quand il n'y a pas de commission Finances. Aujourd'hui, nous sommes ravis de voir cette présentation sur le cinéma, mais il n'y a pas eu de débat sur les projets structurants. Aussi, nous souhaitons une salle polyvalente, utilisée au niveau associatif, et ils n'y ont pas répondu. » Philippe Berthon explique que des points restent à entériner. Avant de monter dans les tours face aux réticences. « Si vous ne voulez pas de services, on mettra un 4^e Lidl ! » Patrice Sainsard (Milly-la-Forêt) estime que « ce bâtiment pourra toujours être transformé » à l'avenir. Six conseillers communautaires ont voté contre ces demandes de subventions. Aucun calendrier n'a été communiqué.

■ Maxime Chataigner

Enervé, Claude Duval quitte la séance

L'élus courdimanchois n'a pas apprécié les propos de ses homologues.

Après une heure de débat autour des trois projets présentés ci-dessus, Claude Duval, maire de Courdimanche-sur-Essonne, demande un vote à bulletin secret. Une proposition qui tombe à l'eau car moins d'un tiers des conseillers y sont favorables. Face à lui, Jacques Normand, maire d'Oncy-sur-Ecole, s'empare. « Je suis un des premiers

à avoir construit cette CC2V, commence-t-il. Aujourd'hui, vous m'en coupez les pattes. Il n'y a aucune confiance envers le président et les autres conseillers, j'en suis écœuré. C'est insupportable, à chaque réunion c'est pareil ! »

« Quand on n'est pas d'accord, on est traités comme ça »

Philippe Berthon, maire de Soisy-sur-Ecole, qui a assuré la présentation du projet de cinéma, a lui invité son homo-

logue courdimanchois à « venir travailler » avec eux plus souvent. Cette accumulation fait bondir Claude Duval qui quitte la séance après le vote. « Il n'y a pas d'esprit démocratique dans cette assemblée. Quand on s'oppose, on n'est pas légitimes à siéger, alors je pars. » Il s'en explique le lendemain. « Je respecte les décisions et le vote, même si cela ne me plaît pas, mais ce n'est pas le résultat que je contestais en partant », précise-t-il. Je me suis peut-être mal exprimé, mais

je n'ai pas supporté la réaction de certains conseillers. Ce n'est pas démocratique de demander un vote à bulletin secret ? Cela m'a mis hors de moi ! Quand on n'est pas d'accord, on est traités comme ça. Je me pose la question sur les suites à donner, je ne sais pas si je siégerai autour de la table ou dans le public. Etre dans le public ne me permet pas de participer aux débats, mais si c'est pour se faire insulter, ça ne sert à rien. Je vais en discuter avec les conseillers municipaux de Courdimanche. » ■ M.C.

Un gymnase et une salle de tennis pour le dessert

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) a mis en lumière ces trois projets, dont le cinéma.

Depuis des mois, ces trois projets tournent en boucle dans la bouche des élus de la CC2V : un gymnase à Moigny-sur-Ecole, une salle couverte pour le tennis à Soisy-sur-Ecole et un cinéma à Milly-la-Forêt. Le tout inscrit dans le DOB 2019, présenté ce mardi 26 février.

Un DOB en question

L'idée d'un nouveau gymnase part d'un constat : les gymnases de Boutigny, Maisse et Milly-la-Forêt sont saturés. L'idée d'agrandissement de ces derniers, lancée par Claude Duval (Courdimanche-sur-Essonne), n'a pas trouvé écho. « Agrandir coûterait plus cher, explique Gaël Boué, directeur des services à la CC2V. On a des demandes, pour des créneaux, qui arrivent de partout. Le basket et le ping-pong partagent un créneau au gymnase de Milly-la-Forêt ! » « Ce gymnase offrirait des créneaux avec le minimum, avec des équipements rudimentaires sans tribune, précise Pascal Simonnot, président de la CC2V. De plus, nous devons avoir avec une

vision à moyen terme avec les Jeux olympiques. Les jeunes voudront intégrer des structures sportives. » Le fond de ces dossiers interpelle certains élus. Gwladys Rivière (Milly-la-Forêt) l'explique. « J'ai un peu de mal à me positionner sur ce DOB, je me sens écartée de tout ça. On parle de trois projets phares et nous avons reçu cette présentation il y a deux heures. Il y a un manque de concertation. » « Il n'y a pas eu de débat structurant, le gymnase et la salle de tennis tombent comme ça, renchérit Patricia Bergdolt (Boutigny-sur-Essonne). Nous n'avons pas débattu de l'éclairage public par exemple, que la CC2V pourrait supporter... » « Ce sont des objectifs, des orientations, reprend Pascal Simonnot. On en est qu'à la demande des subventions. » Un projet estimé à 1,6 million d'euros, dont deux tiers sont espérés en subventions. La couverture des terrains de tennis de Soisy-sur-Ecole n'a pas donné lieu à autant d'échanges. Un projet de 500000 €, avec 300000 € de subventions souhaitées auprès de la Région, du Département et du CNDS (Comité National pour le Développement du Sport). ■ M.C.

Pour en savoir plus

Jambon de Paris va s'installer sur la zone d'activités du Chênet

Et un nouvel arrivant sur la ZAC du Chênet ! La société Jambon de Paris délocalise son activité parisienne sur Milly-la-Forêt. « Ce sera un laboratoire de transformation de très haute qualité, pas un abattoir », précise Philippe Berthon, vice-président en charge du développement économique. Avec 17 emplois sur un espace de 3430 m². Pour ce faire, la CC2V va acheter six lots de 10854 m² à Milly-la-Forêt, pour la somme de 325620 € HT. L'intercommunalité en vendra ensuite une partie, viabilisée d'ici là de 3430 m², à Jambon de Paris pour 195510 €. « L'attractivité du territoire reste ma principale préoccupation, en moins de quatre ans, nous avons développé et commercialisé la ZAC du Chênet, sans précédent depuis 25 ans, et créé ou fait venir près de 400 emplois », se félicite Pascal Simonnot, président de la CC2V. Les entreprises TPS et DecoGarden s'installeront également sur cette zone cette année.